

ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

ASG

DURÉE

La formation se déroule sur **5 mois** et comporte 140h de formation théorique.

PÉRIODE

Du 6 novembre 2023
au 26 mars 2024.

Consulter le calendrier détaillé de la formation sur notre site : www.eseis-afris.eu/asg

PUBLIC

Professionnels en poste en établissement ou à domicile : Aide-Soignant (AS), Auxiliaire de Vie Sociale (AVS), Accompagnant Educatif et Social (AES) ou Aide Médico Psychologique (AMP).

INTERVENANTS

La formation est assurée par des professionnels spécialistes de la maladie d'Alzheimer ainsi que des intervenants et des formateurs de l'ESEIS experts dans leur domaine.

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes en situation de grande dépendance, qui souffrent de la maladie d'Alzheimer et/ou présentant des troubles cognitifs.

Il accompagne et aide les personnes âgées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. En mobilisant les connaissances acquises, il réalise les soins d'hygiène et de confort adaptés qui peuvent aider à restaurer et maintenir la personne aidée dans son environnement. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne et à la stimulation des capacités d'autonomie, il établit une relation d'empathie sécurisante. Il respecte leurs habitudes de vie, de rythmes et de choix. Il prend soin, aide, accompagne, est vigilant, prévenant, concourt à soulager la souffrance. Il contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance et à la prévention des complications ainsi qu'au soutien des personnes présentant des troubles du comportement, des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques et de leurs proches. Il participe aussi à la mise en œuvre de projets individualisés, au lien social et à la lutte contre l'isolement et l'ennui.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de transmettre des outils adaptés à l'accompagnement des personnes qui ont la maladie d'Alzheimer et/ou des troubles apparentés, et de leur proche par :

- L'acquisition ou le développement des compétences en termes d'observation et de recueil de besoins
- L'appropriation des outils de suivi des indicateurs de santé en sachant identifier, comprendre et prendre en soin les troubles du comportement
- La mobilisation des connaissances sur les pathologies liées au vieillissement, à la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés
- L'application de gestes, d'attitudes et de comportements pour un accompagnement individualisé
- L'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne aux besoins spécifiques des personnes qui ont la maladie d'Alzheimer
- La proposition, la conception et l'animation d'activités collectives de stimulation sociales et cognitives en établissement.
- La connaissance de la communication verbale et non verbale aux différents stades de la maladie.

CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉ-REQUIS

Diplôme, expérience : être Aide-Soignant (AS), Auxiliaire de Vie Sociale (AVS), Accompagnant Educatif et Social (AES) ou Aide Médico Psychologique (AMP) de formation initiale et travailler en établissement ou à domicile.

Inscriptions : dépôt d'un bulletin d'inscription, avant le 15 septembre 2023, disponible sur notre site internet sur > www.eseis-afris.eu/asg

CONTENU

La formation est construite autour de cinq domaines de compétences :

- **DC1** : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne - 35h

TAUX :

- **D'abandon** : 0% en 2022
- **De satisfaction** : 100% en 2022

COÛTS

Coût de la formation :
1 820€.

Financement de la formation,
par :

- la voie de la formation professionnelle : sur devis.
Prise en charge par les OPCO et la CNSA.

CONTACTS

Responsable de la Formation :
Sylvie TOUZAIN
sylvie.touzain@eseis-afris.eu

Assistante/Secrétariat :
Anne-Sophie HEINRICH
Tél. : 03 88 18 61 33
anne-sophie.heinrich@eseis-afris.eu

LIEU

ESEIS - Site de Schiltigheim
12 rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 18 61 31
schiltigheim@eseis-afris.eu

Accessible aux personnes en situation de handicap

- **DC2** : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie - 21h
- **DC3** : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues - 28h
- **DC4** : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé - 28h
- **DC5** : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées - 28h

ALLÈGEMENTS/DISPENSES

Pas d'allègement ou dispenses prévus.

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les options et modalités pédagogiques retenues pour cette formation que nous proposons à partir du référentiel national, reposent sur :

- des intervenants spécialisés dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés,
- des apports et consolidation de connaissances,
- des repères méthodologiques,
- des constructions d'outils et techniques d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques liés à la maladie d'Alzheimer,
- des ateliers de professionnalisation,
- un accompagnement individualisé,
- l'analyse de cas concrets,
- une alternance de témoignages de professionnels et l'échanges d'expérience entre les participants.

Elle est organisée en discontinue sur une période de 5 mois en alternance entre formation et exercice professionnel, afin de favoriser l'appropriation de la fonction d'ASG.

Les plus de la pédagogie proposée dans cette formation :

- Une équipe d'intervenants spécialisés, composée d'experts de leurs thématiques.
- Un travail sur la posture professionnelle de l'ASG.
- Des groupes de formation permettant la rencontre de professionnels issus de divers parcours et de différents contextes d'intervention.
- Une démarche participative active et collective.
- Des ateliers d'initiation à des techniques adaptées (musique – mémoire – art thérapie...).
- Une approche basée sur l'éthique dans la pratique.

CERTIFICATION

Cette formation n'est pas certifiante, cependant chaque stagiaire présente à la fin du dispositif (devant un jury) un projet d'atelier qu'il aura initié au cours de sa formation pour mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises.

Une attestation de présence et de compétences sera remise aux stagiaires à la fin de la formation.